



MOTION ADOPTÉE EN CCE
CARREFOUR HYPERS SAS
DU 14 DECEMBRE 2010



Suite à une proposition FORCE OUVRIERE à l'ensemble des membres du C.C.E, la secrétaire Dominique BELTRAND fait lecture de la motion en séance du C.C.E du 14 décembre 2010 →

Pour l'ensemble des membres du C.C.E, Il ne saurait être question que l'on remette en cause la mission de la secrétaire au CCE, et après discussion avec l'ensemble des membres, la secrétaire du CCE exige que soit porté à l'ordre du jour de la réunion du CCE du mois de janvier 2011, l'information en vue d'une consultation sur les points suivants :

- Transformation ou réorganisation de travail du secteur PFT et des secteurs non alimentaire
- le changement d'organisation qui fait disparaître les relais métiers.

Les membres du CCE exigent la suspension immédiate de toutes les suppressions de postes et de réorganisations de travail dans le cadre du projet initiative 5, exemple le secteur PFT et les secteurs non alimentaire qui ont été présentés dans les C.E, les CHSCT des magasins et qui ont fait l'objet de consultation, ainsi que l'ensemble des dossiers qui n'auront pas fait l'objet d'une information et consultation préalable des membres du CCE.

Par ailleurs, les membres du CCE, demandent que soit présentée lors de la réunion du CCE du mois de janvier 2011, l'estimation de la démarque avec un comparatif à N-1 en valeur du pourcentage des achats, démarque qui a été causée voir engendrée par la mise en place des nouvelles technologies (caisses et fruits et légumes).

La motion a été adoptée à l'unanimité par les membres du C.C.E

